

## LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT ET LE PROBLÈME DE L'ENVIRONNEMENT \*

M. J. MAGARIÑOS DE MELO

### I. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

1. *La cause du problème: Responsabilité philosophique et responsabilité juridique.* Le problème de l'Environnement est un problème global. Nous entendons par là qu'il affecte toute la planète en profondeur et en extension. C'est-à-dire, tous les aspects de l'activité vitale qui se déroule dans la Biosphère dans toute son extension. On a tendance à réduire à l'Homme la portée du phénomène, comme si c'était lui la seule victime du drame écologique qu'il a provoqué par une écogestion insensée. Loin de là, ce sont toutes les espèces vivantes de la Flore et de la Faune qui en pâtissent les conséquences. C'est cela qui fait la gravité de la menace, d'ailleurs, puisqu'elle s'attaque aux sources même de la Vie.

Par contre, si la totalité des êtres vivants en souffrent les conséquences, c'est l'Homme le seul responsable, la seule cause. Pour nous, le point de départ de tout examen de la question, donc, n'offre pas l'ombre d'un doute: La cause ultime du problème, c'est l'inconduite écologique des hommes.

Cette hypothèse de base a une énorme importance. Elle va déterminer tous les raisonnements ultérieurs, toute la méthodologie à appliquer, toute la stratégie de combat. Elle se rapporte rien de moins qu'à la vision que l'Homme a de soi-même et de sa position dans le Cosmos. Laissez-la de côté et vous égarerez dans un labyrinthe de causes secondaires, marginales, qui vous conduiront inexorablement par de fausses voies à des cul-de-sacs. Le problème deviendra, alors, insoluble.

La raison pour laquelle les hommes se conduisent d'une telle façon vis à vis de la Nature, de son environnement, est un autre problème auquel il ne nous appartient pas ici de nous arrêter. Très tôt, depuis ses origines humaines, l'Homme, être doué d'intelligence, dissocia cet instrument puis-

\* Les idées exprimées dans ce travail reflètent exclusivement la pensée de l'auteur et ne sauraient pas compromettre la position de son Gouvernement.

sant d'action de toute harmonie et coordination avec la Nature. Pire encore, il établit une dichotomie absolue entre elle et lui. Lui était le sujet et l'objet de la Création. La Nature, l'Environnement, c'était sa chose, sa proie. Elle n'existait que pour le servir. C'était l'ennemie à conquérir, à assujettir. Il ne se sentit pas comme partie intégrante et inséparable du Tout, inconcevable sans la Nature. C'est peut-être là qu'il faut chercher pour trouver les origines de cette inconduite qui marqua si tôt l'activité humaine vis-à-vis de son milieu. Etrangement, l'intelligence humaine puisa ses motivations profondes dans la satisfaction d'appétits, d'intérêts et de besoins sensoriels et marginaux par rapport aux intérêts et aux besoins essentiels de la survie et du développement harmonieux de l'Être dans sa totalité spirituelle et matérielle.

Cela signala une voie dont les accidents sont purement anecdotiques et la direction constante et dont la fin semble s'entrevoir dans une crise décisive pour la Destinée de l'Homme et de toutes les espèces qui, lui étant indispensables, ont le malheur de lui être soumises.

Philosophiquement, donc, la responsabilité est générale et retombe sur tous les hommes. Il en est autrement du point de vue juridique et dans les cas concrets, comme nous le verrons plus tard. La responsabilité collective n'exclut pas l'existence de certaines modalités de contamination ou détérioration de l'environnement, plus particulièrement liées à des formes culturelles (*latu sensu*), politiques ou techniques déterminées. Mais toutes ces observations ne sont que des modalités secondaires, qui n'arrivent pas à configurer des qualifications décisives, ni à établir des différences essentielles. De même que l'auteur des dommages concrets, singuliers, causés à un écosystème déterminé à un moment donné, ne saurait rester impuni sous prétexte que la responsabilité appartient à tout le genre humain.

Mais ce qui est certain, c'est que le concept de la généralité de la responsabilité est très important pour établir la méthodologie sociale, politique et juridique pour s'attaquer au problème. Sur cette base, nous pouvons conclure que toute discrimination entre des groupements humains par rapport à la responsabilité vis-à-vis des erreurs commises dans l'écogestion, toute distinction entre riches et pauvres, développés et sous-développés, etc., différemment intéressés et différemment responsables dans le problème, est une pure création de l'esprit, basée sur une estimation erronée des faits, presque sûrement faussée par des raisons politiques.

En somme, le problème de l'Environnement est, dans tous les sens, un problème unique et global qui menace la planète, et par conséquent le genre humain au même titre que toutes les autres espèces vivantes. Les différences qui peuvent caractériser des zones déterminées, des sociétés ou des régimes politiques, sociaux ou économiques par rapport à d'autres,

ne sont que de simples manifestations anecdotiques, circonstanciées et transitoires, qui n'affectent pas l'essence, la définition ni les caractéristiques globales du phénomène.

Le souci de brièveté nous impose de ne pas donner d'exemples. Disons simplement que si nous examinons la destruction des terres cultivables, de la faune ou de la flore, ou la contamination industrielle sous n'importe laquelle de ses formes, nous pouvons constater cette vérité fondamentale. Tous les hommes, tous les peuples dévastent, détériorent, contaminent, sans intention de le faire ou en pleine connaissance de cause. Plus encore ! Ils sont avides de dévaster, de détruire et de contaminer, sans autre but que celui de satisfaire leur ambition de profit maximum immédiat ou le moindre de leurs désirs. Et cela non seulement par ignorance ou par insouciance, ce qui est le cas de la plupart, mais même en toute conscience de ce que dans un délai qu'ils estiment long le monde deviendra insupportable ou périra; à l'instar de Don Juan, ils confient que ce ne sera pas pendant leur vie, ou tout au plus, pendant celle de leurs enfants.

## *2. Les conséquences: L'Éveil de la Conscience Ecologique. Obstacles à l'action*

La nature humaine étant ce qu'elle est, il n'était pas pensable que le simple fait d'annoncer le problème allait déterminer un changement de conduite. Evidemment celui-ci existe depuis qu'existent des hommes, mais on peut distinguer deux étapes bien caractérisées dans la conscience qu'ont les hommes du problème.

*La première étape* va depuis les origines, depuis l'homme de Cromagnon, jusqu'à nos jours, et peut être caractérisée comme celle où la relation avec l'environnement est conçue comme un fait localisé et partiel et le cadre vital comme un facteur infini, illimité et économiquement non computable.

La détérioration de la Nature est perçue comme un phénomène anecdotique, localisé dans le temps et dans l'espace, nuisible dans le cas concret, mais sans projection irréversible et grave dans le plan national et moins encore régional ou mondial. Avec le développement de la culture, l'Homme perçoit le besoin de réprimer les actes qui portent atteinte à la Nature environnante, au même titre qu'il fallait réprimer ceux qui affectaient d'autres biens juridiques concrets dont il jouissait et non parce qu'ils mettent en danger l'équilibre social global ou n'importe laquelle de ses bases matérielles ou spirituelles. Il ne se doute pas que "l'Environnement", la Nature, l'air qu'il respire, l'eau qu'on sillonne dans les océans ou qu'on boit dans les rivières, les forêts, les espèces animales et végétales pourraient être des éléments finis, pondérables et limités.

Le décor humain était par nature illimité. Par conséquent, on pouvait le saccager à merci sans danger, on pouvait ausis l'empoisonner sans mesure, puisque sa capacité de régénération était sans limite.

C'est cette conception, tenace et en vigueur malgré les exemples historiques multiples qui démontrent sa fausseté, qui a souffert à notre époque une secousse brutale Cette secousse est l'aboutissement d'une longue préparation et des avertissements réitérés formulés depuis longtemps par des esprits éclairés. Il a fallu l'explosion formidable du développement industriel et technologique de la deuxième guerre mondiale et l'augmentation concomitante du taux de contamination et de la détérioration universelle de la Biosphère, pour que tous ces efforts mûrissent et que l'Humanité prenne officiellement note du problème. Nous pouvons établir la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement, réunie à Stockholm au mois de Juin 1972, comme la date symbolique de cette prise de conscience par l'Humanité du plus vieux et plus grave de ses problèmes, qui apparaît paradoxalement comme le plus nouveau.

*La deuxième étape* commence alors. On pourrait la caractériser comme celle dans laquelle la relation de l'Homme avec son milieu se projette universellement, et simultanément le cadre vital se rétrécit et est conçu comme un complexe de facteurs limités et périssables. Depuis cette date, le retentissement de la mise en garde ne fait que grandir et la prise de conscience semble faire une carrière fulgurante. Jamais un concept quelconque n'a fait un chemin aussi rapide, se frayant un passage à travers l'indifférence, l'ignorance et la cupidité des hommes, pour atteindre toutes les classes sociales.

Il se produit comme une catalyse qui précipite et met en activité tous les avertissements et les cris d'angoisse lancés depuis si longtemps, en 1908 et 1926 à Washington, en 1949 à Lake Success, en 1969 à Paris (a l'UNESCO), et même avant, dans des Conférences Internationales, et dans des livres et publications admirables, comme "The Silent Spring" de Raquel L. Carson, ou "Avant que Nature Meure", de Jean Dorst, ou dans des plaidoiries imposantes et érudites comme "Man's Impact on the Global Environnement" de Carol Wilson. L'éveil fut plus précoce et plus intense là où les problèmes provoqués par la civilisation industrielle et technologique étaient plus aiguës, comme aux Etats-Unis, et là où le "développement" marchait de pair avec une rare conscience sociale et politique, comme en Suède. Ce n'est pas par hasard que ce pays lance à l'ECOSOC l'initiative de convoquer la Conférence qui aura lieu à Stockholm et fait approuver la Résolution N° 2398 (XXIII) de l'Assemblée des Nations Unies le 3 Décembre 1968.

Mais il ne faut pas se leurrer. Nous sommes encore loin d'un véritable réveil généralisé des consciences. C'est plutôt une curiosité inquiète et

incrédule, méfiante et amusée même, qui agite la plupart des gens, et cela encore, là où le niveau de culture permet un contact avec les informations. Des élites importantes, certes, mais pas trop nombreuses, ont lancé des avertissements pressants. Comme il s'agit de savants, d'écrivains, de philosophes et de techniciens, les politiciens et les autorités ont suivi, sans conviction profonde, un feu pour se montrer sensibles, mais aussi par peur de se tromper et de perdre "un drapeau" qui pourrait devenir important. Avec des exceptions éclairées, naturellement. C'est ainsi qu'ils convoquent et assistent à des conférences, séminaires, symposiums, etc., qu'ils créent des agences et même des Ministères, qu'ils payent des fonctionnaires et des experts... Une couche moyenne de professionnels, de journalistes, de gens plus ou moins cultivés font écho. L'Environnement et ses déboires est devenu "nouvelle" et occupe une place d'honneur dans les "fait divers" de la presse. On ne peut plus l'ignorer, et c'est déjà quelque chose. Mais ce n'est pas encore une "idée force", une "croyance". C'est à peine, pour le moment, une chose qu'on *sait*, une information qu'on *a* et dont on discute la place à donner dans les préoccupations et les dépenses budgétaires. On considère l'environnement encore comme une "option".

L'explication ne se trouve pas seulement dans la lenteur et la difficulté bien connues avec lesquelles se produisent les changements sociaux, ainsi que la transformation des idées et des préjugés collectifs. Ce facteur est bien important, certes, et des attitudes et coutumes anti-écologiques enracinées dans l'Humanité depuis des millénaires, depuis toujours, ne sauraient s'évanouir d'un jour à l'autre, et les hommes changer précipitamment de conduite, comme si l'on criait "au feu". Justement parce que l'inconduite écologique dont nous parlions est pratiquée depuis toujours, elle a non seulement confirmé la nature profonde de l'Homme, pétri son esprit et son intelligence, dans une interaction réciproque, mais préparé toute sa méthodologie et sa façon de penser.

Dans le champ scientifique les conséquences des principes de base que nous avons signalés ne sont pas moins évidentes que dans la politique. En se ségréant de la Nature, en s'extériorisant, l'Homme cesse automatiquement de la percevoir comme un tout organique et indissoluble. De même qu'en politique l'intérêt commun ne peut pas devenir le moteur dynamique de l'action et son but ultime, la Science contemporaine, dont les distances avec la technologie se rétrécissent rapidement, n'arrive pas à prendre en considération le tout organique que forment l'Homme et son Environnement,<sup>1</sup> et aborde le problème avec une optique analytique,

<sup>1</sup> Concept exprimé depuis des millénaires par la philosophie chinoise avec la phrase: Shin-do-fu-ji, qu'on pourrait traduire par: "Le corps et le sol ne sont pas deux, mais un." Plus récemment le philosophe espagnol José Ortega y Gasset exprimait un concept similaire quand il disait: "Ma sortie naturelle vers l'univers

sectorielle et “réductionniste”. A la vision globale succède une vision partielle, l'idée qu'un système complexe peut être compris par l'analyse des propriétés des parties isolées. Le réseau complexe d'interrelations des phénomènes vitaux, chimiques et physiques qui ont lieu dans la Biosphère et qui déterminent fondamentalement les propriétés du tout, sont laissées de côté, pour ne faire attention qu'aux relations directes de cause à effet entre les phénomènes concrets isolés. Atteindre une fin immédiate c'est la seule chose qui importe, sans considération des effets marginaux de l'action entreprise sur l'Environnement. La technologie moderne, créée par l'Homme divorcé de la Nature, n'est pas conçue pour agir sur le milieu naturel comme un tout, mais pour atteindre certains effets singuliers. L'accompagnement naturel et inévitable de cette méthode, c'est l'établissement de barrières presque infranchissables entre les disciplines scientifiques.

Soumise aux lois de l'égoïsme non solidaire en politique et du particularisme analytique, sectoriel et mono-disciplinaire en science et technologie, poussée par les appétits matériels et subordonnée aux lois économiques du profit maximum dans le plus court délai, tendances accrues d'une façon profonde à partir surtout de l'avènement de la Révolution Industrielle du XVIII<sup>e</sup> siècle et l'Ere Technologique qui s'ensuivit, l'Humanité s'est lancée dans une course effrénée vers ce qu'on appelle le “progrès” et le “développement”, s'engageant dans une fausse voie qui conduit tout droit au désastre. Or, toute la civilisation technologique, tant sa gigantesque infrastructure techno-économique, que sa superstructure politico-économique, ses structures sociales, son fonctionnement, ses habitudes et sa subsistance immédiate, sont liés de telle sorte aux facteurs de destruction de l'environnement, qu'il est pratiquement impossible de les séparer sans provoquer un cataclysme de quelque sorte. Il est, naturellement, impensable, que la correction de toutes les erreurs ancestrales, l'anihilation de tous les intérêts créés, la neutralisation des gigantesques centres mondiaux de pouvoir économique-politique, puissent se faire par la persuasion,

s'ouvre par les coes de Guadarrama ou le champ d'Ontígola. Ce secteur de réalité circondante forme l'autre moitié de ma personne: C'est seulement à travers lui que je peux m'intégrer et être pleinement moi-même. La science biologique plus récente étudie l'organisme vivant comme une unité composée du corps et de son milieu particulier; de façon que le processus vital ne consiste pas seulement dans une adaptation du corps à son milieu, mais aussi dans l'adaptation du milieu à son corps” ... “Moi c'est moi et ma circonstance, et si je ne la sauve pas je ne me sauve pas non plus.” (José Ortega y Gasset, “Meditaciones del Quijote”, 1914, *Obras Completas*, t. 1, p. 322. Ed. Revista de Occidente, Madrid, 1953.) Imposible d'exprimer la thèse écologique avec plus de précision!

la discussion pacifique et le raisonnement... Cette idée tiendrait à la naïvete.<sup>2</sup>

## II DÉVELOPPEMENT ET ENVIRONNEMENT: ALTERNATIVE OU IDENTITÉ?

1. *Exposé du problème*: Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'immensité de la tâche qui consiste à rebrousser chemin et à corriger des millénaires d'erreurs et de crimes écologiques et d'éco-gestion catastrophique. Parmi ces obstacles il y en a un particulièrement qui nous intéresse pour ce travail: le problème des pays en voie de développement. Il est évident que nous sommes à une étape de l'évolution de la conscience de l'Environnement dans laquelle, d'après ce qui a été déjà expliqué, il est possible de poser les bases de l'élaboration de principes et de normes pour faire face au problème, surtout au niveau des secteurs, mais aussi dans laquelle toute action effective, soit dans le domaine législatif, soit, et pire encore, dans l'application pratique d'une politique d'écogestion rationnelle, se heurte à des intérêts économique-financiers tout-puissants. Et cela partout, pas seulement dans les pays sous-développés. Puisque les grandes entreprises mondiales ne connaissent pas de frontières, que l'Homme réagit partout de la même façon, sous la forme du capitalisme super-industrialisé, des économies socialistes ou de "pays en voie de développement", c'est la "raison économique" qui l'emporte et force les décisions politiques.

Or, dans le cas des pays sous-développés, le problème assume des caractères particuliers, se doublant de profondes implications socio-économiques, politiques et culturelles, qui en même temps lui impriment des traits spécifiques et lui donnent une acuité accrue.

Le "développement" est un concept né dans l'après-guerre, qui remplit le troisième quart du XX<sup>e</sup>. siècle avec un formidable essor, se constituant comme un des plus puissants mythes du siècle. Nous n'allons pas ici essayer de la définir et de le juger à fond. Il suffit de faire quelques remarques qui expliquent son rôle dans le thème qui nous occupe.

Comme tous les mythes qui flattent les passions ou les *intérêts des hommes*, le "développement" a la vie dure. Né après la deuxième Guerre Mondiale, il est étroitement lié à la décolonisation. La guerre finie, la première réponse des Puissances au bouleversement économique et commercial provoqué par celle-ci et aux appels du monde pour se libérer du carcan du bilatéralisme que le conflit avait imposé, fut le GATT (l'Accord Général sur les Tarifs et le Commerce). Réponse donnée quand les

<sup>2</sup> Nous avons développé la plupart des idées esquissées dans cette partie, dans le "Rapport Préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement" (en espagnol), Stockholm, 1972, et Montévidéo, 1973 (ronéotypé).

schémas mentaux d'avant-guerre étaient encore en vigueur et les conséquences ne s'étaient pas encore fait sentir. Le GATT, modeste survivant de cette "Organisation de Commerce Mondial" étouffée dans l'oeuf à La Havane en 1948 par les vainqueurs, peu enclins à se laisser contrôler, c'est la formule appropriée pour un monde atomisé et encore régi par les seules relations de pouvoir en quête d'un équilibre des forces. Mais le formidable essor technologique et industriel qui s'ensuivit, fut accompagné par une transformation économique et politique du monde, lourde de tensions dangereuses. La décolonisation transforme la scène et impose des tactiques nouvelles. Au colonialisme et à l'exploitation directe du Tiers-Monde, doit succéder le néo-colonialisme et l'exploitation indirecte. Celle-ci doit préserver les marchés, voire les créer là où ils n'existaient pas, comme débouchés de l'industrie des pays centraux développés.

La réponse du monde développé aux nouvelles circonstances, à la poussée des nouveaux États surgissant à une cadence accélérée, aux déséquilibres profonds, aux problèmes sociaux et aux tensions montantes, fut la "Conférence des Nations Unies Sur le Commerce et le Développement" (CNUCED). C'est à ce moment qu'on a eu le génie d'inventer le "Développement" en tant que mythe.

Le "développement" c'est en même temps la solution des problèmes de débouchés pour les puissances industrielles et un appât irrésistible pour les non-industrialisés, qui en font la panacée qui résoudra toutes leurs misères. Donc, il deviendra un exutoire irremplaçable aux tensions et aux réclamations des sousdéveloppés.

Il faut bien reconnaître que l'idée du développement général des pays pauvres par le truchement d'une industrialisation ordonnée et planifiée, avec l'aide technique et financière des grandes Puissances et d'une réorganisation des échanges internationaux accompagnée d'une véritable redistribution mondiale des richesses, était dans beaucoup d'esprits un idéal sincère et noble, une chance historique de transformer le monde par le dialogue au lieu de la guerre et la violence, un rêve dont l'irréalité politique n'invalide pas la rationalité profonde, si l'on admet les prémisses technologiques et matérialistes du monde moderne.

En tout cas, les rêves furent de courte durée. Les trois étapes de la CNUCED: Genève (1963), New-Delhi (1968) et Santiago du Chili (1972), s'avèrent décevantes. La CNUCED s'acquitta néanmoins avec efficacité des deux tâches qui décidèrent les Puissances à autoriser sa création: faciliter leur expansion et implantation industrielle dans le Tiers-Monde et agir comme exutoire des tensions sociales de celui-ci.

Les pays "en voie de développement" (d'après le jargon euphémistique des Nations Unies) s'adonnèrent avec fureur au développisme, ayant pour but, modèle et idéal l'exemple des pays actuellement développés. Peu im-



porte si ce but est inaccessible pour la plupart d'entre eux, si ces efforts ne resoudront pas les pressants problèmes économiques et sociaux très réels dont ils souffrent. Il est solidement ancré dans l'esprit et jouit d'une totale priorité. Ce qui, au fond, est bien compréhensible, puisque les valeurs et les paramètres du monde contemporain font du "développement" économique le couronnement naturel de l'aventure humaine.<sup>3</sup>

C'est précisément au moment où les peuples démunis de la Terre se préparent à accéder à la catégorie de "développés" que fait son irruption impromptue le problème de l'Environnement, "invité de pierre" au festin des nantis et trouble-fête inopportun des songes "développementistes" dont on a bourré la tête des pauvres...

Quoi d'étonnant dans la réaction des sous-développés et dans le faux exposé du problème? Qu'importe le fait, irréfutable, que l'accession de tous les pays sous-développés aux "standards" de vie développés soit mathématiquement impossible pour de simples raisons matérielles et du fait de l'incapacité de la Biosphère de résister à une semblable pression écologique et polluante? D'abord il faudrait être informé, tous et de tout. Et après, il faudrait *le croire*.

*2. Développement et Environnement: La dichotomie impossible.* Quand le problème fut finalement posé sérieusement au niveau politique par la Suède, à laquelle firent immédiatement écho les États-Unis et le reste des pays développés, les sous-développés se rebiffèrent, en voyant dans l'exposé de la question une nouvelle manoeuvre dilatoire pour empêcher leur développement afin de réserver les ressources naturelles pour le maintien du "standing" des développés. Face à ce qu'ils interprétèrent comme un prétexte égoïste, les sous-développés réagirent contre le mouvement écologique "conservationniste". Ce ne fut qu'après un long et patient travail préparatoire de réunions et séminaires régionaux, qu'il acceptèrent de collaborer. L'expression la plus parfaite de cet état d'esprit et de la solution à laquelle on arriva, se trouve dans le "Rapport de Founex", produit par un groupe de personnes représentatives de différentes activités, convoqué par le Secrétaire Général de la Conférence, Maurice Strong, et réuni à Founex (Suisse), du 4 au 12 Juin 1971. Ce Rapport, profusément publié, eut une influence considérable dans le changement formel d'attitude de la part des sous-développés et, dans ce sens, il peut être considéré comme positif. Mais ce changement fut payé au prix de la totale distorsion dans la définition et l'évaluation du problème, établissant ainsi un faux point de départ qui pesa et pèsera lourdement par la suite.

<sup>3</sup> Nous avons traité ce problème du rôle de l'UNCTAD (CNUCED) et du GATT dans l'essor de l'idée du développement, dans: *La 'Rueda Kennedy' del GATT y los Países en Desarrollo*, CEMLA, México, 1967.

A notre avis, le Rapport de Founex, censé être une mise au point objective et définitive de ce que constitue son sujet: "Le Développement et l'Environnement", est un document dont le seul mérite consiste à avoir permis le "feu vert" des sous-développés à la Conférence de Stockholm. A part ça, le bilan de son analyse est profondément négatif. Manquant totalement d'unité, chaque article contrariant l'antérieur, il arrive à une confusion générale de concepts et de solutions, justifiant ainsi le qualificatif de "rapport navette" que nous lui avons appliqué à sa parution.<sup>4</sup>

Le Rapport cache mal sa finalité politique, son manque d'unité et de système, sa pauvreté philosophique, son manque de courage pour résister aux pressions intéressées de certains délégués "développementistes" à outrance, ponctuels serviteurs de certains gouvernements voués à tous les démons du "développement sauvage" à tout prix. Quitte à établir certains principes pleins de bon sens et inspirés dans une philosophie humaniste, prenant une vision globale de la problématique de l'environnement, chaque article aussitôt démenti par l'article qui suit, le Rapport prône l'exportation des industries polluantes aux pays sous-développés; consacre l'anarchie totale en matière d'établissement de normes de préservation de l'Environnement, sous prétexte de respect à la Souveraineté des États, excluant toute coordination internationale; rejette toute qualification de projets à niveau international, laissant à chaque pays le droit de le faire d'après ses propres paramètres et buts de développement, lesquels pourraient être compromis par un contrôle international, et enfin, non sans contredire certaines de ses affirmations, proclame la priorité absolue du "développement" au détriment de l'Environnement, dont la problématique est minimisée et réduite à une tâche secondaire et optionnelle.

Ce qui est à notre avis le plus choquant dans ce Rapport, c'est qu'il est loin de servir les intérêts profonds et véritables du Tiers-Monde. Celui-ci méritait, —et necessitait— un exposé sincère, lucide et courageux du problème et de ses possibles solutions. Il avait besoin de connaître la vérité sur la profondeur du drame, sur les limites de sa propre détérioration écologique, sur ses possibilités réelles de *développement* effectif. Sur le fait indéniable que "si les appelés sont nombreux, peu sont les élus", et que le terme "en voie de développement" ne dépasse pas dans l'immense majorité des cas, les bornes de l'"Économie-fiction". Que leur solution vitale ne pouvait pas passer par la destruction de leur Environnement, c'est-à-dire, de leur habitat; et que, finalement, il ne faisaient que jouer naïvement le jeu de deux ou trois pays dont les ressources naturelles, la politique, l'apport massif de capitaux étrangers et le "take off" déjà

<sup>4</sup> "Examen Crítico del 'Informe de Founex' sobre el Desarrollo y el Medio Ambiente", Stockholm, 1972. Un résumé de cet examen fut publié dans le: "Rapport Préparatoire...", cité, pp. 142 et ss.

amorcé a un coût social et écologique monstrueux, et les classaient sans équivoque dans le camp des pays développés, dont leurs gouvernements partagent les intérêts réels. Et il fallait surtout leur signaler des solutions concrètes et une stratégie rationnelle et réaliste.

Au lieu de cela, le Rapport de Founex consolide comme point de départ la dichotomie, voire l'opposition virtuelle, entre *développement* et *environnement*, qui deviennent deux concepts de base polarisant des efforts, des philosophies et des techniques contradictoires. Avec le corollaire naturel qu'en cas (inévitabile d'après cette optique faussée) de conflit entre les deux principes, c'est le "développement" qui doit l'emporter.

Ce point de vue irrationnel et fatal pour l'avenir, reçut sa consécration à Stockholm. Il faut dire, finalement, que les craintes qu'exprime le Rapport de ce que les pays développés utilisent les mesures de défense de l'environnement comme prétexte pour aggraver la condition déjà difficile des sous-développés arrêtant leur développement, déviant les fonds d'aide vers les dépenses requises par la lutte contre la pollution, etc., ne sont pas dépourvues de fondement. Il est évident qu'une certaine ferveur de "totalitarisme écologique", —qualificatif ironique d'un délégué Brésilien, cache mal ces intentions au profit du maintien des privilèges des peuples nantis. Mais en revanche, un certain "totalitarisme développiste" véhément, paradoxalement et fondamentalement appuyé et financé par les plus purs représentants du premier, cache mal aussi, sous convert d'un humanisme pour le moins douteux, l'intention de sacrifier l'Environnement,—c'est-à-dire, la Vie,—à des fins qui ne sont pas celles des peuples, ni, il va sans dire, celles de l'Humanité.

3. *Développement et Environnement: Leur intégration conceptuelle.* A partir de la Conférence de Stockholm, tous les efforts se portèrent sur la démonstration de la compatibilité fondamentale du développement avec une politique de protection de l'Environnement. Il est certain que, même si l'on continue à proclamer la priorité du premier, une évolution s'est amorcée depuis lors dans le sens d'admettre la nécessité de coordonner l'un avec l'autre et de faire quelque chose pour arrêter la détérioration accélérée et croissante du milieu.

Un autre aspect dans lequel il y a eu un certain progrès, est celui de la relation que les pays en voie de développement considèrent avoir avec le problème. Il est assez généralement admis aujourd'hui, au moins par les gens cultivés, que si le phénomène de la contamination chimique et surtout les aspects urbains et de l'atmosphère, affectent plus sérieusement les pays développés, les sous-développés ne sont pas du tout libres du fléau. Que le problème étant complexe et multiple, il y a certaines formes qui sont plus aiguës chez les uns que chez les autres, et même certaines qui peuvent être caractéristiques du sous-développement ou de la super-industrialisa-

tion, c'est indiscutable. Ce qui n'empêche que l'affirmation: "la cause des problèmes de l'Environnement dans les pays sous-développés est le sous-développement", énoncée comme ça, sans autre explication, manque de sens et de sérieux, implique une confusion entre milieu social et milieu naturel et renferme une contradiction logique et un sophisme trop visibles. Comme c'est le cas du "Rapport de Founex".

a) En relation avec le premier point: La relation entre *développement* et *environnement*, il ne suffit pas d'affirmer la compatibilité, la non-contradiction ou la possibilité, nécessité et avantage de la coordination. La question est mal posée. En réalité, non seulement il n'y a pas de contradiction, mais elle est impossible, parce que *ce sont deux concepts inséparables*, qui font partie d'un ensemble, comme la face et le revers d'une médaille, un concept plus vaste: Celui de la réalisation spirituelle et matérielle de l'Homme dans sa plénitude vitale. *Il n'y a pas de développement sans préservation de l'Environnement*. C'est une contradiction flagrante. Le développement qui sacrifie l'Environnement, n'est pas un développement rationnel. C'est un suicide collectif différé. Conceptuellement cela implique une confusion grossière entre "développement" et "croissance". Et celle-ci peut être, naturellement, ordonnée et salutaire, ou bien désordonnée et anormale, cancéreuse, comme un cancer dans n'importe quel individu n'est pas une croissance vitale. Elle se fait aux dépens de l'organisme tout entier, le détruit et finalement le tue.

Un exemple éclaircira cette affirmation trop évidente pour nous: La relation entre le "développement" et l'Environnement est du même ordre que celle qui existe entre une marchandise et la machine qui la produit. Si, poussés par le besoin urgent de *produire* nous mettions en marche sans arrêt la machine, dans de mauvaises conditions mécaniques de fonctionnement et sans huile, et, mis en garde nous répondions: "La priorité est à la production; notre machine est mal entretenue, fonctionne mal et n'a pas d'huile parce que nous sommes pauvres et pour la soigner il nous faut d'abord produire et gagner de l'argent", on nous traiterait de fous. Et avec raison. Nous arriverions vite à la casser définitivement et c'en serait fait de notre "production". Mais beaucoup de gens qui se prétendent "experts" en quelque chose, et de gouvernants qui se croient responsables, répondent de la même façon, changeant à peine le mot "production" par celui de "développement"...

Cette façon de poser le problème est toujours vraie pour le sous-écosystèmes et même pour leurs secteurs isolés. Elle est absolument exacte si nous envisageons l'écosystème global, la Biosphère, en tenant compte de la dissémination croissante et accélérée de la contamination chimique et du processus de détérioration qui y a lieu à un rythme effarant. Et cela par le simple fait que la Biosphère *est un système fermé*. Le seul qui soit

véritablement fermé cent pour cent (sauf pour l'énergie solaire). Or, ce système irremplaçable en perte est la base, l'infrastructure dont toute l'activité humaine, y compris l'activité économique, n'est qu'une superstructure ou une fonction. Qu'on ne "l'entretienne" pas avec une écogestion rationnelle, qu'on dépasse sa capacité de production et de régénération, comme on est en train de le faire, et le résultat ne sera que trop prévisible.

A l'échelle de l'écosystème global, fermé, les coûts sociaux, que l'économie inhumaine en vogue a l'habitude de considérer "externes", sont en réalité de coûts "internes". C'est seulement par une aberration intellectuelle mue par l'avarice et l'égoïsme,—en bonne partie l'ignorance aussi,—que nos industriels et nos économistes se sont habitués à ne pas compter les coûts externes. Cette attitude aberrante et blâmable en tant que démonstrative d'un égoïsme anti-social pénible, pouvait encore s'expliquer tant que les hommes ont pu croire avoir à faire à un *système ouvert*, de ressources illimitées et indéfiniment renouvelables. Mais depuis qu'on sait qu'il n'en est pas ainsi, l'insouciance et l'indifférence deviennent crime... et une mauvaise affaire.

En effet, on a tendance à calculer le coût de la préservation de l'Environnement et d'en mettre le montant au passif, comme s'il s'agissait d'une dépense optionnelle. Profonde erreur! Laissant de côté la question dont il s'agit,—le voulons-nous ou pas,—un cas de vie ou de mort, pour nous en tenir au point de vue économique, le fait de nous trouver en face d'un système fermé, donc exhaustible, donne automatiquement à l'Environnement et à ses éléments une valeur économique comptable. Combien coûtent donc, ces externalités qu'on abîme si allègrement? Les Suédois, qui s'y connaissent, disent: "L'utilisation des ressources et la protection de l'environnement sont étroitement liées, d'après l'École qui a lancé la phrase: *'la contamination est une ressource déviée'*. Les plans suédois pour contrôler la contamination sont en accord avec cette théorie. On croit que la seule solution réalisable, à long terme, aux problèmes de la contamination est l'utilisation adéquate des ressources et l'emploi de processus non-contaminants qui exigent un minimum de matières et d'énergie, et non l'addition de dispositifs contre la contamination à la fin des processus ordinaires." <sup>5</sup>

Il est évident qu'en règle générale, les résidus sont des matières premières potentielles. La technique et l'économie de notre civilisation anti-écologique dilapident paradoxalement de façon antiéconomique les ressources finies de la planète par une triple voie:

<sup>5</sup>Lars Emmelin, "Des protéines à partir des Eaux Usées", dans *Planification de l'Environnement en Suède*, N° 47, Juin 1974.

a) Par la voie de ce qu'elles détruisent par une éco-gestion nuisible et insouciante;

b) Par ce qu'elles forcent la société à dépenser pour compenser les pertes non nécessaires (hôpitaux, heures de travail perdues, dépenses d'entretien, etc.); et

c) Par les sous-produits qu'elles jettent dans la Nature sous forme d'effluves contaminantes.

Voilà un point de départ qu'il ne faudrait pas négliger quand on pense au problème de l'Environnement du point de vue des sous-développés.

### III. LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT FACE AU PROBLÈME DE L'ENVIRONNEMENT

1. *Incidence et caractère des problèmes.* Ce n'est pas un des moindres paradoxes que nous trouvons dans la considération de notre sujet, le fait que les pays sous-développés soient fascinés par le modèle de "développement" produit par la civilisation technologique Occidentale (y compris l'Occident Communiste) et eu même temps croient de bonne foi que le problème de l'Environnement ne les concerne pas foncièrement. Evidemment, c'est une conception étroite et fautive, qui réduit d'abord le problème aux phénomènes de la contamination industrielle à cause d'une mauvaise utilisation de la technologie; et qui supposerait ensuite la décision de prendre note de l'exemple et de changer radicalement les paramètres du développement. Ce qui, évidemment n'est pas le cas.

A ce sujet il faut établir sans réticences, au contraire, que les pays sous-développés en général et ceux de l'Amérique Latine en particulier, sont très affectés par la problématique de l'Environnement. Ce qui ne veut pas dire qu'ils le soient de la même façon, par les mêmes aspects et avec la même intensité dans les cas similaires.

D'une façon générale les pays sous-développés sont affectés de plusieurs manières:

a) Par la contamination internationale ou régionale, qui a son origine dans les pays développés. Le problème devenu mondial, aucun pays n'est à l'abri de la contamination des eaux maritimes ou de l'atmosphère.

b) Par la contamination et détérioration provoquée par eux-mêmes. Ce phénomène aussi est complexe:

b.1) Dans la mesure où ils sont industrialisés, ils souffrent proportionnellement de la contamination. Avec ceci de particulier:

Que leurs équipements industriels et leur technologie étant très souvent sinon toujours désuets, ou achetés d'occasion, ils sont plus contaminants que leurs similaires des pays développés. Il faut encore ajouter que tant l'entretien que les règlements industriels sont d'habitude inefficients et les deuxièmes ne s'appliquent pas avec rigueur.

b.2) Dans l'agriculture le panorama est d'habitude terrifiant. La gestion des écosystèmes est généralement catastrophique. Nous ne pouvons aller au-delà d'un inventaire des problèmes, mais les exemples sont innombrables et sinistres.<sup>6</sup>

b.3) L'impact contaminant et destructeur des activités économiques, tant agricoles qu'industrielles, est énormément plus grave que dans les pays développés, où il ne manque pas cependant d'être sérieux.

Les raisons sont simples. Les pays latino-américains ont souffert des ravages de l'écogestion destructive pré-industrielle pendant l'époque de l'Empire d'Espagne et des Indes, qui a causé des dommages gigantesques, quoique localisés, à une période où la population était faible en nombre. Mais, tandis qu'en Europe et en Amérique du Nord la technologie a été

<sup>6</sup> En Amérique Latine il y a des cas mondialement connus et exemplaires, comme celui du Valle de Cañete, au Pérou, du Valle do Paraíba au Brésil et beaucoup d'autres. "Un des facteurs qui influent sur la mauvaise gestion des terres agricoles, c'est l'idée que l'Amérique Latine possède de grandes réserves" ... "Même si la situation est variable, d'un pays à l'autre pour la région dans son ensemble la vision du futur est pessimiste" ... "La colonisation spontanée, se développant sans discrimination et sans orientations minimales indispensables est en train de contribuer de façon alarmante à la destruction massive des ressources" ... "Le changement de cultures de la région est le résultat de la dégradation des terres, lausées par la mauvaise gestion des forêts naturelles, destruction du haut bassin des affluents et de l'érosion progressive" ... "La dégradation des terres actuellement en usage en Amérique Latine est en train d'être accélérée par la salinisation, l'érosion, l'urbanisation, le sur-pâturage, les cultures inadéquates, etc. Se n'est donc pas exagéré d'affirmer que le manque absolu de terres agricoles dans la zone n'est qu'une question de temps." (FAO, XIII<sup>e</sup>. Conférence Régionale pour l'Amérique Latine, Panamá, 12-23 Août 1974, doc. LARC/74/7, "Environnement et Développement").

Le même document ajoute: "Les richesses forestières de l'Amérique Latine sont détruites progressivement sans que des mesures soient prises pour le prévenir." Et c'est vrai. Le Venezuela a déboisé, en dix ans, 25% de ses forêts... Ce document et beaucoup d'autres signalent avec abondance de preuves les effets catastrophiques de l'usage abusif et irresponsable de pesticides, la contamination des cours d'eau, la disparition de la faune, tant des oiseaux que des mammifères et des poissons, etc. L'Amérique Latine est un continent en agonie écologique accélérée, quoiqu'on puisse dire. Il est extrêmement instructif de lire dans les travaux de la FAO les taux de pertes économiques que cela signifie, par la décroissance de la production agricole. Cela au moment même où la population augmente de façon explosive. Ce qui ne va pas sans ironie par rapport à ceux qui opposent "développement" et "Environnement".

crée et relativement adaptée aux conditions matérielles et culturelles locales, ce qui ne l'a pas empêchée d'être nuisible, répétons-le,—dans le Tiers-Monde elle a été importée brusquement, sans préparation, sans précaution et sans discernement, et à cela s'ajoute le maniement maladroit, négligent et sans gêne de cette technologie, dans beaucoup de cas. Ce qui aggrava ces effets nuisibles naturels. Les dégâts se sont amplifiés dans le cas des écosystèmes tropicaux, dont la fragilité est bien connue et qui ont été, et sont encore, le théâtre de destructions épouvantables. Et tout cela, en pleine coïncidence spacia et temporelle des formes abusives et défectueuses d'exploitation correspondant à l'économie pré-industrielle et industrielle, additionnant ainsi les défauts et les dommages des deux systèmes, aggravés par les conditions locales particulières que nous venons de mentionner.

Pour résumer et suivant les conclusions d'une enquête dirigée par le Prof. Francesco di Castri, Vice-Président de SCOPE et Directeur du Programme "L'Homme et la Biosphère" de l'UNESCO, les causes les plus importantes de dégradation de l'Environnement en ce qui concerne l'Amérique Latine sont des aspects de la mauvaise écogestion ou exploitation et direction des écosystèmes:

- 1) Les pratiques agricoles inadéquates (mauvais résultat du transfert technologique passif imprudent, sur-pâturage, monoculture, manque de réincorporation de substances organiques aux sols, agriculture migratoire, etc.)
- 2) Déforestation, facteur le plus important de dégradation, et reforestation avec des espèces uniques.
- 3) Utilisation du feu.
- 4) Mauvaise gestion de la faune et de la vie animale domestique.
- 5) Mauvaise organisation des pêcheries et sur-exploitation.
- 6) Utilisation massive de pesticides.

Evidemment l'érosion, la salinisation, etc., sont une conséquence de ces mauvaises pratiques, ainsi que la rupture brutale de l'équilibre écologique. Quant aux problèmes de la contamination, ils sont graves dans certaines régions, quoique l'immensité du continent et l'acuité des problèmes sociaux immédiats, minimisent sa perception.

2. *Conditions des pays sous-développés pour faire face au problème.* Il y a des différences considérables entre la capacité de réaction des pays développés et sous-développés pour faire face au drame de l'Environne-



ment. Différences non seulement d'ordre matériel, mais culturel. Ces derniers sont beaucoup moins doués pour résister.

D'après Francesco di Castri, cela tient à des caractéristiques générales, des erreurs et des préjugés dans ces pays.

A) *Caractéristiques générales*: Naturellement, nous ne pouvons faire qu'un très bref schéma indicatif. Autrement, il faudrait faire une analyse sociologique à fond.

a) Le taux de dégradation de l'environnement et de destruction des ressources naturelles, surtout sous les tropiques, est incroyable.

b) Résistance farouche à l'établissement de normes et de contrôles qui puissent limiter de quelque façon l'industrialisation mais qui augmentent les coûts correspondants. C'est une conséquence de la position face au problème du "développement", dont nous avons déjà parlé.

c) Attitude générale d'indifférence ou manque d'intérêt pour participer à des projets globaux sur l'environnement, par manque de conscience sur le degré d'affectation du pays et par concentration exclusive sur les problèmes locaux immédiats.

d) Inexistence d'une opinion publique véritable et d'une compréhension profonde de la gravité de ces problèmes, unie à une résistance méfiante à accepter l'initiative des pays développés.

e) Impossibilité de résoudre les problèmes à l'échelle nationale, même quand ils sont connus et compris, par manque de moyens économiques, compétence et originalité; manque profond de coordination entre les branches de l'Administration; incapacité administrative aiguë.

f) Difficulté grave de passer à l'application des lois, règlements et décisions administratifs, par manque de moyens matériels, de discipline collective et d'appui populaire, par malhonnêteté et corruption administrative et des éléments chargés de la répression, etc.

B) *Des erreurs et préjugés*: Au fond, ce sont des phénomènes d'ordre culturel et ils sont étroitement liés aux antérieurs:

a) Conviction que l'écologie est une science négative, c'est-à-dire, que les préoccupations pour l'Environnement consiste à "ne pas faire"; donc, qu'elle est un *frein* qui s'oppose au développement. Cette conception, bien soulignés par le Professeur di Castri, pose le problème essentiel: Il y a une méconnaissance totale des aspects positifs de l'écologie, science dont le but est de *minimiser* les effets négatifs de la contamination et de *maximiser* les effets positifs d'une écogestion adéquate, ce qui favorise même l'économie à court terme.

b) Conviction que l'écologie consiste aussi et spécialement dans la protection des espèces en voie de disparition ou la découverte de paysages le plus éloignés possible de l'influence de l'Homme. Ce qui est le contraire, puisqu'il s'agit de maximiser les bénéfices de l'écosystème pour celui-ci.

c) Croyance que l'Écologie est une science théorique, qui peut être importée sans adaptation aux particularités locales, erreur plus grave et plus profonde que dans le cas de l'Économie et de la Politique.

d) Finalement, nous pouvons souligner l'idée fautive que l'Écologie ou les préoccupations pour l'environnement ont fondamentalement pour but de combattre la contamination. En réalité, cela peut s'exprimer de façon plus large, en disant qu'on réduit le problème à la contamination. De telle façon que si celle-ci n'est pas facilement perçue ou n'est pas trop intense, le problème n'existe pas et l'Écologie est inutile pour les pays sous-développés. Ce qui est très grave, parce qu'on ferme le chemin à l'application de mesures préventives qui seraient extrêmement importantes.

Cette toile de fond de faits, opinions, préjugés, craintes, croyances, ignorance et demi-informations, détermine la position du Tiers-Monde devant la problématique de l'Environnement. La gravité de celle-ci dans ces régions et la tragique opposition entre conservation et développement, a été mise en lumière par beaucoup d'auteurs de haute valeur scientifique. La bibliographie est trop abondante pour être citée ici.

Que cette position soit ou non raisonnable, elle est un fait sur lequel il faut compter, qui a d'immenses répercussions politiques et qui repose sur des réalités socio-économiques qu'on ne peut méconnaître, si l'on veut faire quelque chose de positif.

3. *Les mesures à adopter.* La globalité et complexité du problème, le manque de maturité des peuples et des sociétés dites sous-développés, pour y faire face, leur vulnérabilité économique, sociale, administrative et culturelle et leur pénétrabilité par les influences provenant des pays industrialisés et des grandes entreprises multinationales, rendent le cas extrêmement difficile à résoudre.

Comment s'y prendre pour surmonter tous ces obstacles, quand on sait pertinemment que de gigantesques et puissants intérêts travaillent à saper tous les efforts positifs, à "ouvrir" ces territoires à une exploitation sans merci, en lui exportant autant de pollution que possible, à empêcher l'établissement des normes anti-contaminantes sévères? Comment faire pour fortifier un organisme naturellement faible afin de lui permettre de réagir par lui-même face à de puissantes agressions dont la gravité commence par leur échapper?

Généralement, il existe dans les pays sous-développés un certain nombre

de techniciens et d'experts qui sont très conscients du problème, mais leur possibilité de motiver les décisions politiques est presque nulle, la lutte avec les groupes de pression internes appuyés par les groupes externes s'avérant trop inégale. Le "desiderata" est, évidemment, d'arriver à motiver des décisions politiques susceptibles de mettre en pratique des mesures de protection de l'Environnement, moyennant une information exhaustive, scientifique et concrète, qui permette l'élaboration de projets précis, liés à des plans économiques et, si possible, à la planification du développement. Dans ce sens, il incombe à ceux qui sont conscients du problème et de la nécessité inexorable de la lutte, une activité de recherche, d'élaboration et de promotion infatigable. Il n'y a pas d'autre issue.<sup>7</sup>

Il faut s'efforcer de créer un cadre juridique et légal minimum qui permette à ces activités de se produire, profiter de tous les moyens d'information publique disponibles, de toutes les circonstances et de toutes les organisations, publiques ou privées. Bref, l'action individuelle et collective des groupes sociaux qui sont conscients du problème et de l'intérêt vital de l'attaquer, est extrêmement importante. Cela tient, sans doute, de l'apostolat. Cela explique aussi un certain *style* véhément, fort, énergique, qui caractérise la production littéraire sur l'Environnement et qui fréquemment choque les indifférents. On a le sentiment qu'il n'y a pas de temps à perdre, et on est pris de l'angoisse de ne pas arriver à se couer l'inertie des responsables des décisions politiques, trop occupés à résoudre les problèmes immédiats pour regarder au loin.

Le problème méthodologique a, donc, deux faces:

a) Une face *publique*, dans laquelle il faut informer, éduquer à tous les niveaux, éveiller les consciences, inlassablement, par tous les moyens. Cette activité a des aspects éducatifs à long terme et des aspects informatifs à court et moyen terme, naturellement.

b) Une face *politique*, qui exige l'étude, la recherche, l'évaluation des réalités, la préparation de projets et la relation de la Politique de l'Environnement avec l'Économie et le Développement.

Il va de soi que, les institutions qui peuvent se consacrer à cette tâche étant faibles, voire inexistantes, ou bien manquant de structures administratives, techniques, juridiques et financières adéquates, l'action et le sacrifice personnel occupent une place prépondérante.

Tout cela exige une philosophie très claire, une compréhension globale des phénomènes et une connaissance de la société dans laquelle l'activité

<sup>7</sup> C'est ce que nous essayons de faire à Montévidéo, à l'Institut National pour la Préservation de l'Environnement.

se déroule. C'est aussi la raison pour laquelle l'assistance technique doit être étroitement combinée à l'effort local.

#### IV. LE CADRE JURIDIQUE DE LA LUTTE POUR L'ENVIRONNEMENT

1. *Le cadre institutionnel interne*: Nous avons à ce sujet des idées très nettes, non seulement sur l'importance du rôle du Droit du point de vue de la lutte pour l'Environnement, mais aussi sur la nature, les principes et la méthodologie de ce Droit.

Dans un essai de ce genre, il nous semble inutile d'entreprendre la tâche d'expliquer avec beaucoup de détails comment doit être le cadre institutionnel à établir dans les pays sous-développés pour s'attaquer à la lutte pour la préservation de l'Environnement avec des chances maximales de succès. L'existence d'un organisme (agence, institut, ministère, ou quoique ce soit) spécialisé qui concentre toute la compétence juridique pour s'occuper du sujet, n'est pas forcément un gage d'efficacité. Cela dépend non seulement des compétences attribuées à un tel organisme, mais aussi et surtout à l'adéquation de sa structure aux besoins et modalités politiques et culturelles du pays. Il a quelques possibilités, naturellement.

Très souvent, ces organismes existent, mais leur activité et leurs décisions restent lettre morte. La jalousie et la défense farouche des compétences dans les organismes officiels, même pour n'en rien faire, est trop bien connue dans les milieux administratifs latinoaméricains, par exemple, et nous craignons fort que cela ne soit général. Donc, il faut organiser l'institution de telle façon qu'une réceptivité raisonnable lui soit assurée par les autres. Cela est d'autant plus important, que, de par la nature des choses, la compétence d'un organisme pour l'Environnement est presque universelle, puisque l'Environnement... c'est tout.

C'est pourquoi il nous semble inutile et dangereux de créer des Ministères de l'Environnement. Immédiatement, les autres se refusent à admettre une sorte de "patronnage" ou de supériorité qui devient vite intolérable. Cela équivaldrait à créer une sorte de Super-Ministère universel dont les décisions l'emporteraient sur l'autorité des autres. Au contraire, s'il n'a pas de pouvoir de décision, il devient vite un Ministère médiatisé, un organe consultatif sans portée pratique.

Il est bien difficile de décrire "a priori" la nature de l'organisme à établir. Il semble que l'idéal serait d'obtenir la création d'un organisme représentatif de tous les services publics (peut-être aussi privés) concernés ou qui ont une relation quelconque avec l'Environnement, quitte à le doter d'un corps directif spécialisé, politique et peu nombreux, et d'un Secrétariat Exécutif agile. De cette façon, on réussit à réunir plusieurs avan-

tages: Économie de matériel humain, jamais trop abondant dans les pays sous-développés; économie de ressources budgétaires, encore moins abondantes; participation de tous les organismes qui détiennent les compétences sectorielles, évitant les conflits de compétence en les faisant exécuteurs des décisions de l'organisme.

Dans un premier temps, il paraît difficile d'obtenir que l'organisme soit doté d'une compétence exécutoire de décision, capable d'imposer un veto, par exemple, à la réalisation d'un projet économique d'envergure. Si c'est possible, tant mieux. En revanche, il sera peut être possible d'obtenir le droit d'être écouté obligatoirement et d'informer a propos de toute initiative qui puisse compromettre l'Environnement.<sup>8</sup>

Il est très important d'associer l'activité privée aux efforts de protection de l'Environnement, en faisant ressortir l'importance et les conséquences économiques.

*2. Le Droit de l'Environnement:* Les dispositions juridiques qui ont trait aux aspects partiels de l'Environnement, sont nombreuses et existent depuis des siècles. Elles ne constituent pas, à notre avis, un "Droit de l'Environnement" à proprement parler, parce qu'elles ont un objet et un but complètement différents de ceux qui sont propres à un véritable Droit de ce genre. Ce Droit traditionnel vise des aspects fragmentaires de ce qu'on appelle aujourd'hui "environnement", du point de vue hygiénique, esthétique, de jouissance ou de profit, mais toujours en le considérant comme un bien juridique concret et matériel à protéger comme n'importe quel autre. C'est une conception propriétaire ou fiscale qui inspire le législateur.

Or, des prémisses qui déterminent aujourd'hui notre pensée juridique se dégagent des conséquences bien précises et différentes. Nous partons de la base que la Biosphère est un écosystème unique, interdépendant et périssable, qui constitue la base unique et irremplaçable de la Vie en général et de l'Homme en particulier. Or, les agressions contre ce bien juridique unique et global ne peuvent pas être considérées comme des actes nuisibles localisés et indifférents du point de vue du Tout inséparable qu'est la Biosphère, de même qu'elles ne peuvent pas être réduites à la condition de dommages tombant sous la coupe du Droit Civil, donc, réparables, par des compensations pécuniaires. L'agression à un écosystème, source et siège de la Vie est partant un acte de nature criminelle. Le Droit de l'Environnement est, par conséquent, un Droit de nature *Pénal*. La figure du *délit écologique* se dégage tout naturellement.

<sup>8</sup> C'est ce que nous venons d'obtenir en Uruguay pour l'Institut National pour la Préservation de l'Environnement. Nous verrons par la suite comment cette faculté sera exercée dans la pratique et de quel poids elle sera dotée.

Mais la Biosphère, et les écosystèmes partiels qui la forment et qui constituent un Tout indissoluble, sont le bien de l'Humanité toute entière. Si la destruction d'un écosystème appartenant à un pays déterminé produit nécessairement des dommages qui dépassent les frontières, aucun pays ne peut prétendre à la disposition absolue et illimitée d'un écosystème, sous prétexte qu'il se trouve à l'intérieurs de ses frontières. Le titulaire du bien juridique Biosphère est, donc, la Communauté mondiale toute entière. Les pays ne sont que dépositaires et leurs droits ne peuvent s'exercer au détriment de la collectivité humaine. La Souveraineté serait, partant, un concept inapplicable en matière d'Environnement, par la nature des choses. Ce qui ne veut pas dire, naturellement, que les droits d'un État doivent être piétinés et que l'intervention des autres États, agissant de quelque façon que ce soit, puisse s'exercer d'une façon arbitraire.

Ce bien juridique commun, dont le titulaire est la Communauté Humaine, doit être protégé. Les normes pour sa protection ne peuvent pas être livrées au caprice, aux intérêts, voire à l'incapacité éventuelle des pays particuliers. La plupart d'entre eux, d'ailleurs, ne sont pas en mesure d'évaluer efficacement leurs problèmes, leurs besoins et leurs intérêts à long terme. Il faut même les défendre contre leurs limitations, leurs faiblesses et leurs carences. La détermination des normes de préservation de l'Environnement doit être faite par la collectivité internationale de façon que les intérêts communs soient assurés. Ce ne sont pas les pays développés ou les pays sous-développés qui sont en mesure d'imposer leurs points de vue particuliers, qui reflèterent certainement leurs intérêts particuliers aussi. Une fois les normes fixées par la Communauté Internationale, leur application interne appartiendra aux États individuels sous leur responsabilité vis-à-vis de la collectivité des États.

Cette solution est la seule susceptible de servir les intérêts bien compris des pays sous-développés. L'anarchie des États "souverains", dont nous savons toutes les limites de cette "souveraineté", n'existant dans beaucoup de cas que sur le papier, ne servira qu'en à faire la proie des puissances réelles et des grandes entreprises internationales. D'ailleurs, ce sera seulement dans le cadre d'un Droit International fortifié autant que possible, que les souverainetés nationales des faibles auront une occasion et une possibilité réelle d'exercice. Limités par le Droit et non par la force. Surtout quand la crise écologique et de ressources naturelles deviendra vraiment aiguë et les positions se radicaliseront.

Du point de vue économique, la solution n'est pas moins claire. Si on laisse la fixation des normes de préservation au caprice des États, il se produira inévitablement une surenchère acharnée pour obtenir les "faveurs" des exportateurs de pollution. Ce qui arrive déjà. On verra, à l'échelle internationale, ce qu'on peut observer dans les États Fédéraux, et même

parmi les Municipalités d'un même État. L'Environnement en pâtira gravement, cela n'offre point de doute. Les différences de législation, cherchant à obtenir ces "avantages" douteux, provoqueront une distorsion totale de la concurrence économique internationale. Si les pays sous-développés ont peur que les préoccupations pour l'environnement leur portent préjudice, la seule façon de l'éviter c'est d'établir des règles du jeu communes contraignant tout le monde.

On évitera ainsi d'un seul coup, la mauvaise foi des grandes puissances industrielles, qui protègent leur propre environnement mais n'hésitent pas à contaminer celui des autres (ce qui au fond est stupide, étant donné l'interdépendance de tous les écosystèmes), et la mauvaise foi des sous-développés, qui essayent des façon irresponsable de faire le jeu des contaminateurs, important la pollution au détriment du bien juridique par excellence: la Biosphère.

C'est pourquoi le Droit de l'Environnement est un Droit de nature Pénale, Internationale et d'Ordre Public.

Ce Droit doit être élaboré et formulé au niveau mondial et appliqué par les États les limites de leur Souveraineté respective, mais en ayant une stricte responsabilité vis-à-vis de la Communauté Internationale.<sup>9</sup>

<sup>9</sup> Nous avons formulé ces concepts dans un travail intitulé: *Schéma d'une Théorie Générale du Droit de l'Environnement*, Buenos Aires, 1974, qui sera prochainement publié en français.